

Intervention en fonds propres - GALIENA CAPITAL

GALIENA CAPITAL

Présentation du dispositif

GALIENA CAPITAL est un fonds d'investissement qui peut intervenir par apport en fonds propres.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

Entreprises éligibles

GALIENA CAPITAL intervient dans les entreprises des secteurs de l'industrie et des services, valorisées entre 10 et 30 millions €.

Cette intervention se fait dans des sociétés de capitaux (SA ou SAS). Si l'entreprise n'est pas sous une de ces 2 formes juridiques, elle devra en adopter une.

Pour quel projet ?

Présentation des projets

Les interventions de GALIENA CAPITAL concernent des opérations de consolidation et de croissance.

GALIENA CAPITAL intervient en capital-développement et capital-transmission.

L'intervention de GALIENA CAPITAL peut se faire selon plusieurs modalités (souscriptions d'actions, obligations convertibles, actions ou obligations à bons de souscriptions d'actions, etc.).

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant d'intervention de GALIENA CAPITAL dépendra du projet.

GALIENA CAPITAL intervient de façon minoritaire ou majoritaire. Il conseille et accompagne l'équipe dirigeante de l'entreprise et demande à siéger au conseil de surveillance.

GALIENA CAPITAL est abondé par Bpifrance.

Pour quelle durée ?

Un pacte d'associés détermine, dès la souscription, la gouvernance et les conditions de sortie du fonds.

Organisme

GALIENA CAPITAL

- 39, avenue d'Iéna
75116 PARIS
Téléphone : 01 71 41 71 40
E-mail : contact@galiena.fr
Web : www.galiena-capital.com